



Déclaration universelle des droits de l'Homme

publié le 06/01/2019

Descriptif :

Dossier pédagogique réalisé par la DGESCO.

La Journée des droits de l'Homme est célébrée chaque année le 10 décembre, jour anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies de la [Déclaration universelle des droits de l'Homme en 1948](#) au Palais de Chaillot à Paris. Ce document fondateur présente des valeurs universelles et un idéal commun pour les peuples et les nations, celui de pouvoir vivre et s'épanouir librement.



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

70 ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME



A l'occasion du 70ème anniversaire de ce texte cette année, la DGESCO a élaboré un dossier pédagogique (voir document joint) à l'intention des équipes pédagogiques qui souhaitent mener un travail avec leurs élèves sur son histoire, ses valeurs et ses principes.

Consultez l'article [70ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme](#) sur le site Eduscol pour avoir toutes les ressources sur la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Document joint



[Dossier pédagogique sur la Déclaration universelle des droits de l'Homme](#) (PDF de 1.9 Mo)

DGESCO - Décembre 2018.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.